

Près de Rouen : atteinte d'un handicap, Elia pourra-t-elle faire sa rentrée dans de bonnes conditions ?

Par Mélanie BOURDON

5-6 minutes

Mis en ligne le 7/06/2022 à 07:29

Elia, 7 ans et demi, atteinte d'un handicap, a perdu quatre heures d'accompagnement en classe par semaine en CE1. Une perte lourde de conséquences pour cette petite fille de Houppeville qui a des difficultés de concentration. Ses parents tentent de trouver une solution. Sans succès pour le moment.





Elia, 7,5 ans, a perdu des heures d'accompagnement à l'école. Une perte qui met en péril l'équilibre fragile qui lui permet de suivre en classe (photo Remi Lemoy) - Remi Lemoy

Elia, 7,5 ans, a perdu des heures d'accompagnement à l'école. Une perte qui met en péril l'équilibre fragile qui lui permet de suivre en classe (photo Remi Lemoy) - Remi Lemoy

Au téléphone, le papa d'Elia est un peu décontenancé. La petite fille, scolarisée en CE1, souffre d'un retard global. Néanmoins, la jeune élève d'Houpeville, petite commune située à une dizaine de km au nord de Rouen, n'a jamais redoublé. *« Elle arrive à suivre avec sa classe d'âge grâce à son AESH [accompagnant d'élèves en situation de handicap, NDLR]. Depuis trois ans, elle est suivie à mi-temps sur le temps scolaire, soit 12 heures par semaine. Elle en a besoin. Son attention est moins importante, elle se fatigue plus vite que ses camarades »*, détaille Rémi Lemoy, le papa d'Elia. En parallèle, la famille fait une demande auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour obtenir un accompagnement à temps plein pour Elia afin de mettre toutes les chances de son côté. Malheureusement la demande est refusée.

Un autre problème se pose au retour des vacances de février 2022. Là, les parents des trois enfants de l'école porteurs d'un handicap apprennent que l'AESH qui intervenait à mi-temps dans l'établissement est déplacée par le pôle inclusif d'accompagnement localisé (Pial). Autrement dit, seule l'AESH à temps plein sur l'école s'occupera des trois enfants. Leur temps d'accompagnement passe donc de 12 heures à 8 heures par semaine. *« Elia travaille avec un ordinateur. Elle a vraiment*

besoin de quelqu'un à côté d'elle. » Heureusement pour la petite fille, l'équipe pédagogique s'assure du bon déroulement de ses journées mais « *pendant que l'institutrice s'occupe d'elle, elle ne s'occupe pas des autres enfants* ». Alors, pour le bien de leur fille, les parents écrivent au PIAL, à l'inspecteur académique, au ministre de l'Éducation nationale, à Brigitte Macron... sans succès. En désespoir de cause, les parents lancent une [pétition](#) en ligne et en version papier. En tout, ils ont rassemblé plus de 400 signatures.

Un nombre d'enfants à prendre en charge en augmentation

Jeudi 2 juin, les trois familles des enfants concernés ont été conviées à une réunion en présence de la coordinatrice du PIAL, du personnel enseignant et d'une représentante de l'inspectrice. Mais rien d'encourageant n'en est sorti : « *Les cartes seraient un peu rebattues à la rentrée de septembre, mais là encore, aucune assurance ne nous a été donnée d'une amélioration de la situation* », commente le papa.

Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), Olivier Wambecke, apporte une réponse à cette baisse du nombre d'heures d'accompagnement. « *Nous recevons de nouvelles notifications en cours d'année car de nouveaux élèves en situation de handicap sont repérés. Le nombre d'élèves à accompagner augmente.* » Par conséquent, le nombre d'AESH, fixé en début d'année en fonction de l'enveloppe allouée par l'Éducation nationale, restant constant, les heures doivent être redistribuées entre les enfants. « *Nous sommes mieux disant en début d'année. Nous donnons le plus d'heures possible. Puis, pour les accompagnements mutualisés, nous redispachons les heures. C'est, malheureusement, souvent vécu comme une diminution de*

l'accompagnement par les parents. » Le nombre d'AESH est passé de 785 à 1240 entre 2018 et 2021. Une augmentation qui a permis une amélioration de la prise en charge des élèves en situation de handicap. À la rentrée, si le nombre d'AESH augmente encore, Elia gagnera, peut-être, quelques heures d'accompagnement supplémentaires mais pour combien de temps ?